

## **COMMISSION NATIONALE EAU DOUCE de la Fédération Française des Pêches Sportives.**

**24 FEVRIER 2019. ASSEMBLEE ANNUELLE  
CREPS de Bourges  
31 rue du Maréchal Juin 18000 BOURGES.**

A partir de 7 h 45, accueil des présidents ou représentants des commissions « Eau douce » des Comités Régionaux et Départementaux de la FFPS.

**Commissions « Eau douce » des Comités Régionaux et des Comités Départementaux de la FFPS  
Présentes ou représentées (pouvoirs fournis) :**

**Auvergne Rhône Alpes (01, 03, 07, 38, 42, 43, 69) - Bourgogne Franche Comté (21, 25, 58, 70, 71, 89, 90) - Bretagne (22, 35) - Centre Val de Loire (18, 28, 36, 37, 41, 45) - Grand Est (08, 51, 54, 57, 67, 68) - Hauts de France (02, 59, 60, 62, 80) - Ile de France (77, 78, 91, 94) - Normandie (14, 27, 50, 61, 76) - Nouvelle Aquitaine (16, 17, 19, 23, 24, 33, 79, 86, 87) - Occitanie (12, 30, 31, 32, 34, 46, 65, 66, 81, 82) - Pays de Loire (44, 53, 85) - PACA (83, 84)**

**Truite aux appâts naturels, présent.**

**Commissions « Eau douce » des Comités Départementaux de la FFPS excusés : 15, 29, 47, 49, 56, 63, 64.**

En présence de Jacques GOUPIL, président de la Fédération Française des Pêches Sportives et de Denis LEGRET, président de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EGHO) Jean Luc QUERNEC président de la commission eau douce ouvre l'assemblée annuelle à 8 h 45.

### **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.**

Mesdames et messieurs les présidents des commissions eau douce des comités départementaux et régionaux.

Mesdames et messieurs les présidents des clubs.

Mesdames et messieurs les licenciés.

Chers collègues du comité directeur.

Chers amis.

Nous voilà arrivés à mi-parcours de cette Olympiade 2017-2020. Notre projet entre dans le format que nous avons souhaité, même s'il reste encore beaucoup à faire.

J'ai grand plaisir à vous accueillir, aussi nombreux, ici au CREPS. Cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre commission eau douce de la FFPS.

Je remercie particulièrement les partenaires financiers qui nous permettent d'obtenir de si brillantes performances internationales :

- Le Ministère des Sports et de la Vie Associative.
- La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF)
- Les établissements Garbolino, Rive et Sensas qui assurent un soutien sans faille à nos équipes nationales.
- Info Pêche qui nous a invité au SIPAC à Amiens, salon que je vous invite à découvrir lors de sa prochaine édition en 2020. La FFPS eau douce y sera présente et un peu mieux préparée à ce genre de manifestation.
- Les Verminières de l'Ouest, les Appâts du Centre, Patrick Darçon, Jérôme Villet qui nous apportent une petite contribution financière et nous accordent des tarifs préférentiels sur les esches.
- MMA.

- Les comités régionaux, les comités départementaux et les clubs qui prennent en charge l'organisation des organisations des championnats et grandes épreuves nationales.
- Je remercie spécialement pour l'année 2018 le CR Hauts de France qui, avec les CD 02, 60 et 80 nous ont organisé des épreuves majeures (championnat des clubs de pêche mixte, coupe de France des jeunes, coupe de France individuelle, la première division nationale mixte, le championnat des clubs de pêche au feeder).
- sans oublier les collègues du comité directeur que je sollicite énormément pour le bon fonctionnement de la commission eau douce.

S'est excusé : Frédéric BONNET des établissements Sensas.

### **EFFECTIF DE LA FFPS POUR LA SAISON 2018.**

L'ensemble représente 10 077 licenciés.

- Carnassier : 529 licenciés
- Carpe : 1 011 licenciés
- Eau douce : 5 035 licenciés
- Mer : 3 493 licenciés
- Mouche : 9 licenciés

Avec une particularité à l'eau douce, nous n'avons que des licences sportives alors que nos collègues ont des licences « loisir » et/ou « événementielles » qui n'entrent pas dans le décompte pour les votes éventuels, ce qui nous assure une nette majorité de voix.

### **EVOLUTION DE LA COMMISSION EAU DOUCE 2017/2018.**

Très légère augmentation, + 0,05%

Nos licenciés sont répartis dans 549 clubs, soit une moyenne de 9,2 licenciés/club.

Nos 5035 licenciés sont répartis dans les différentes catégories de la façon suivante :

- U15 : 112 - U20 : 185 - U25 : 168

- Seniors : 2517 - Masters : 1176 - Vétérans : 877

- Dont seulement 157 féminines (3,2% des licenciés) ce qui est un point faible pour le renouvellement de notre équipe nationale.

### **RESULTATS INTERNATIONAUX 2018.**

Nos équipes nationales sont, pour toutes les catégories, dans les premières places du classement de la FIPSeD établi en retenant les 5 meilleurs résultats sur les 6 dernières années (sauf les Masters, classement sur 2018 et 2019) Peu de sports peuvent en dire autant.

EQUIPES	RANG MONDIAL
FEMININES	N° 1
U 15	N° 1
U 20	N° 1
U 25	N° 1
MASTERS*	N° 1
SENIORS	N° 4
VETERANS	N° 4
HANDICAPES	N° 5
FEEDER	N° 5
TRUITE	N° 2

- U15 à MODENE en Italie : la France est 5<sup>ème</sup>. Une contre-performance après 5 années avec la médaille d'or. Théo BURNE, 6<sup>ème</sup> en individuel.
- U20 à MODENE en Italie : la France est médaille d'argent. Nicolas RENARD est 5<sup>ème</sup> en individuel.
- U25 à MODENE en Italie : Irlande : la France est 4<sup>ème</sup>. Alexandre CAUDIN est 5<sup>ème</sup> en individuel.
- MASTERS à MEDIMURJE en Croatie : la France est championne du Monde. Médaille d'argent pour Gérard LEGREE en individuel.
- VETERANS à MEDIMIRJE en Croatie : la France est 4<sup>ème</sup>. Daniel MONMEJA est 12<sup>ème</sup> en individuel.
- HANDICAPES à MEDIMURJE en Croatie : la France est 5<sup>ème</sup>. Alain SCHAEFFER, 4<sup>ème</sup> en individuel.
- SENIORS EUROPE à RADECE en Slovénie : France 5<sup>ème</sup>. Stéphane LINDER, 8<sup>ème</sup> en individuel.
- SENIORS MONDE à MONTEMOR au Portugal : France 4<sup>ème</sup>. Alexandre CAUDIN, 4<sup>ème</sup> en individuel.
- SENIORS CLUBS à SZEGED en Hongrie : le TEAM SENSAS ARMENTIERES est champion du Monde avec un record de 5 points seulement sur la seconde manche.
- FEMININES à WROCLAW en Pologne : médaille d'or pour notre équipe. Isabelle HAWRYUCK est médaille d'argent en individuel.
- FEEDER à OSTELLATO en Italie : la France est 7<sup>ème</sup>. Yoann HOUSSAIS est 20<sup>ème</sup> en individuel.
- FEEDER CLUBS à ZASLAV en Biélorussie : la GAULE LAONNAISE est 6<sup>ème</sup>.
- TRUITE AUX APPATS NATURELS en Italie : 6<sup>ème</sup> SALMO GARONNE. Le premier français, Hervé COULON est 14<sup>ème</sup> en individuel.

## RESULTATS MONDIAUX 2019.

Après une très longue réflexion, nous avons décidé d'engager trois équipes aux jeux mondiaux en Afrique du Sud.

Nous l'avons fait car deux de ces équipes étaient championnes en titre dans leur catégorie (féminines et masters) et qu'étant candidat à l'organisation du championnat du monde feeder 2020 en France, on se devait d'aligner l'équipe pour ces jeux mondiaux.

Nous aurons une exigence pour les pêcheurs feeder qui ont fait le déplacement en Afrique du Sud. Il leur sera demandé de s'impliquer fortement dans l'organisation du championnat du monde qui se déroulera en Bretagne en juillet 2020.

2020, c'est loin mais c'est demain. Au début du second semestre 2019 il faudra fournir le pré-programme, donc avoir calé les parcours, les salles et les lieux des cérémonies de présentation et des résultats ainsi que le repas de clôture sans oublier toutes les autorisations et les demandes de subvention à effectuer auprès des institutions locales.

- MASTERS à VEREENIGING en Afrique du Sud : médaille d'or pour notre équipe. François BERGAULT est médaille d'argent en individuel.

- FEMININES à VEREENIGING en Afrique du Sud : la France est 4<sup>ème</sup> et Lucie PARISE est 5<sup>ème</sup> en individuel.

- FEEDER à BLOEMHOF en Afrique du Sud : France 7<sup>ème</sup> et Christophe CATHELIN est médaille de bronze (première médaille française en individuel)

## CHAMPIONNATS NATIONAUX EN INDIVIDUEL.

- U15 à SAINT QUENTIN (02) : Théo DUPRE (CD 45)

- U20 à SAINT QUENTIN (02) : Léo MONSIGNY (CD 33)

- U25 à SAINT QUENTIN (02) : Pierre FOURNIER (CD 59)

- MASTERS :

- 2<sup>ème</sup> division ABC à MONTECH (82) : Jacky MARDELE (CD 35)

- 2<sup>ème</sup> division DEF à NOYON : François BOUVIER (CD 77)

- 2<sup>ème</sup> division GHI à BREBOTTE : Patrick RICARD (CD 18)

- 1<sup>ère</sup> division à BOURGES (18) : Roger BORDONNE (CD 57)

- VETERANS :

- 2<sup>ème</sup> division ABC à MONTECH (82) : Denis BUREAU (CD 45)
- 2<sup>ème</sup> division DEF à NOYON : Daniel LAMIRAULT (CD 59)
- 2<sup>ème</sup> division GHI à BREBOTTE : Dominique COLIN (CD 71)
- 1<sup>ère</sup> division à BOURGES (18) : Jean Pierre MISSERI (CD 45)

- FEMININES :

- 1<sup>ère</sup> division à BUJALEUF (87) : Carole ROSE (CD 87)

- SENIORS PECHE MIXTE :

- 2<sup>ème</sup> division ABC à AVAILLES LIMOUZINE (86) : Florian LACAZE (CD 33)
- 2<sup>ème</sup> division DEF à MONTREVIEUX : Olivier DEFROCOURT (CD 02)
- 2<sup>ème</sup> division GHI à SAINT GEORGES SUR EURE (28) : Maxime DUCHESNE (CD 28)
- 1<sup>ère</sup> division à SAINT QUENTIN (02) : Kévin LACAZE (CD 33)

- MOULINET :

- 2<sup>ème</sup> division ABC à LESCOUROUX (24/47) : Thomas DAVID (CD 31)
- 2<sup>ème</sup> division DEF à AUBIGNY : Cédric DUFOUR (CD 02)
- 2<sup>ème</sup> division GHI à BESSAIS LE FROMENTAL (18) : Olivier VAN HEE (CD 38)
- 1<sup>ère</sup> division à VENETTE : Fabien AUDOUARD COMBE (CD 77)

- FEEDER :

- 2<sup>ème</sup> division RS à ROCHEREAU : Benjamin BRITEAU (CD 17)
- 2<sup>ème</sup> division TU à PRECY SUR OISE : Johann HECQUET (CD 60)
- 2<sup>ème</sup> division VW à ARLEES (CD 13) : Sébastien GIRARD (CD 58)
- 1<sup>ère</sup> division à SAINT FARGEAU : Mickaël LETCHER (CD 12)

- CORPOS :

- 2<sup>ème</sup> division à CHEMILLE SUR INDROIS (37) : Fabien THOMAS (FRAMATOME 71)
- 1<sup>ère</sup> division à MIRE (49) : Olivier GIELCZINSKI (ASL ESTERRA 59)

- CARPE :

- 2<sup>ème</sup> division AG à DOUY (28) : William ROSIER (CD 28)
- 2<sup>ème</sup> division BC à BRUCH (47) : Michel BERANGER (CD 47)
- 2<sup>ème</sup> division DH à SOCOURT : Michel CARRIERI (CD 67)
- 1<sup>ère</sup> division à DOUY (28) : Fabrice CASIVIR (CD 59)

TRUITE AUX APPATS NATURELS :

- Individuel seniors : Sébastien DUFFO (NO KILL 33)
- Juniors : Dominique GOMEZ (TRUITE TOC MURET)
- Cadets : Bastien PIJOS (NO KILL 09)
- Benjamins : Théo DOURTHE (NO KILL 33)
- Minimes : Maël CAUBET (TRUITE TOC MURET)
- Féminines : Chantal HUGUET (SALMO TOC)
- Masters : Didier CALVAYRAC (SALMO TOC)
- Vétérans : Angel ROME (NO KILL 09)

**GRANDES EPREUVES EN INDIVIDUEL.**

- Coupe de France mixte à SAINT QUENTIN (02) : Stéphane AUGUSTE (CD 28)
- Coupe de France Duos à DOUY (28) : Stéphane LINDER - Denis SECULA.
- Coupe de France 55/64 ans à BICHES (58) : Christian CHALON (CD 51)
- Coupe de France 65/70 ans à BICHES (58) : Gérard GRANADOS (CD 71)
- Coupe de France + de 70 ans à BICHES (58) : Francis GALET (CD 59)
- Coupe de France corporative au PELLERIN (44) : Gilles LANNOY (CD 62)
- Coupe de France Feeder à PIROT (03) : Franck DARCON (CD 03)

## GRANDES EPREUVES PAR EQUIPES.

- Clubs pêche mixte à SAINT QUENTIN (02) : GAULE LAONNAISE (CD 02)
- Clubs Feeder à ABBEVILLE (60) : COMPIEGNE PECHE COMPETITION (CD 60)
- Clubs Corporatifs au PELLERIN (44) : PORT AUTONOME DUNKERQUE (59)
- Truites aux appâts naturels : NO KILL 33.

Rapport moral adopté à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER (Edmonde Vilain)

Notre trésorière présente, commente point par point les différents postes PRODUITS/CHARGES.

### COMPTE DE RESULTAT 2018.

#### PRODUITS :

**Clubs :** 33 060,00 €  
**Licences :** 168 987,00 €

**Subventions :** 119 527,00 €

- Ministère Jeunesse et Sports 40 780,00  
- Sponsors, partenaires 36 000,00  
- FNPF 35 000,00  
- Subventions affectée 7 747,00

**Autres produits :** 62 010,00 €

- Coupe de France 9 820,00  
- Coupe de France Corporative 4 325,00  
- Championnat de France des Clubs 5 760,00  
- Championnat de France des Clubs Feeder 750,00  
- Coupe de France Carpes 4 800,00  
- Coupe de France Feeder 3 980,00  
- Coupe de France Vétérans 3 000,00  
- Coupe de France DUO 8 950,00  
- Produits compétitions truites 1 245,00  
- Ventes diverses 13 455,00  
- Produits financiers 3 675,00  
- Autres produits 2 250,00

**TOTAL PRODUITS :** 383 584,00 €

#### CHARGES :

**Déplacements internationaux :** 169 040,19 €

- Club France Seniors 36 247,64  
- Club France Jeunes 39 539,31  
- Club France Féminin 15 560,29  
- Club France Handicapés 15 386,17  
- Club France Vétérans 12 431,35  
- Club France Masters 13 331,79  
- Club France Feeder 17 543,64  
- Monde Clubs 6 500,00  
- Monde Clubs Feeder 6 500,00  
- Truite aux appâts naturels 6 000,00

<b>Déplacements nationaux :</b>		<b>10 460,82 €</b>
- Actions Jeunes	6 710,86	
- Actions Handicapés	3 749,96	
<b>Dotations épreuves :</b>		<b>44 840,06 €</b>
- Coupe de France (Ex GN)	9 780,00	
- Coupe de France DUO	8 820,00	
- Championnat de France des Clubs	6 250,00	
- Coupe de France Carpes	4 800,00	
- Coupe de France Vétérans	2 980,00	
- Epreuves Corporatives	4 325,00	
- Epreuves Feeder	4 700,00	
- Achats trophées, souvenirs	3 185,06	
<b>Dotations des structures :</b>		<b>44 841,47 €</b>
- Dotation CD/CR pour épreuves nationales	18 100,00	
- Ristournes CD	7 321,08	
- Ristournes CR	13 480,39	
- Formation, Ecoles de pêche	5 940,00	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>110 407,21 €</b>
- Comité Directeur + AG	34 866,06	
- Frais Assemblée Annuelle	23 988,12	
- Fournitures administratives	5 143,13	
- Achat et entretien petit matériel	5 695,72	
- Achat ligne vêtements	31 838,65	
- Location mobilière	720,00	
- Prime assurances	190,00	
- Frais poste, téléphone, internet...	3 184,89	
- Frais liaison informatique	858,48	
- Services bancaires	951,54	
- Autres charges	1 604,13	
- Amortissements	615,49	
- Impôt sur les bénéfices	751,00	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>379 589,75 €</b>
<b>RESULTAT 2018 :</b>		<b>3 994,25 €</b>

#### COMPTES FINANCIERS 2018

<b>ACTIFS DE LA FFPSed AU 31/12/2018</b>		<b>435 594,00 €</b>
- Matériel informatique et mobilier	26 675,00 €	
- Stock de marchandises	14 052,00 €	
- Valeurs mobilières	122 938,00 €	
- Disponibilités	170 732,00 €	
- Créances - Immobilisations	70 016,00 €	
- Charges constatées d'avance	31 181,00 €	

## **Edmonde donne la parole aux vérificateurs aux comptes.**

**Alain GERARD** : la commission des finances composée de Jean Pierre LAZZARETTI et Alain GERARD s'est réunie le 23 Février à Bourges (18) afin de vérifier les comptes de l'exercice 2018. Jean Pierre LACOMBE est excusé.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'assemblée annuelle, nous avons procédé au contrôle des comptes de la FFPS Eau Douce.

### **Concernant la commission eau douce de la FFPS :**

Désormais les comptes de la Commission Eau Douce sont traités comme un budget annexe de la FFPS. C'est également le cas des 4 autres commissions ainsi que du budget des charges communes. Ceux-ci sont ensuite consolidés dans le budget général de la FFPS.

Les vérificateurs disposent donc, pour 2018, d'un compte de résultat et d'un bilan spécifique aux opérations de l'eau douce.

A noter qu'à la suite de l'intervention de l'audit demandé par le Ministère, les chiffres 2016 et 2017 que la commission avait vérifiés ont été modifiés.

Ainsi, le résultat 2017 de - 17 894 € est devenu - 12 754 € pour un déficit cumulé de - 25 305 €.

La conformité des avoirs entre la balance générale et les divers relevés bancaires ainsi que le numéraire a été contrôlée. A noter que le compte « Devises » qui s'élevait à 119 € en 2017 n'a pas été repris en raison de l'ancienneté des monnaies détenues et du doute sur leur valeur réelle. Le montant total des disponibilités, y compris les placements s'élève au 31/12/2018 à 293 669 €

Concernant le compte de résultat, trois modifications par rapport à 2017 ont été observées :

- un certain nombre d'opérations ont été transférées d'imputation sous le contrôle du cabinet comptable BDO afin d'harmoniser les pratiques des différentes commissions.
- les opérations de la truite aux appâts naturels sont totalement intégrées dans le compte de l'eau douce. Les représentants de ces pêcheurs ne disposent plus d'un compte bancaire dédié.
- Le changement de la gestion financière des licences intervenu en 2018 (5 € laissés à la disposition des CD) réduit le produit mais, en contrepartie, le montant des ristournes reversées aux CD s'est limité à 7 321 € au lieu de 43 299 €.

Autres aspects remarqués :

- les subventions des sponsors exceptionnellement élevées en 2017 (52 581 €) sont redescendues à 36 000 € en 2018.
- La subvention du Ministère baisse légèrement (- 4 620 €)

En définitive, le compte d'exploitation est quasiment équilibré puisqu'il se solde avec un excédent de 858 € et le résultat final est de + 3 995 € après enregistrement du revenu des valeurs mobilières de placement et de l'impôt des sociétés.

La gestion financière 2018 de la FFPS eau douce est parfaitement saine

En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au président Jean Luc Quernec ainsi qu'à la trésorière Edmonde Vilain pour la bonne gestion des comptes.

La commission propose à l'assemblée annuelle d'approuver le rapport financier.

**Les rapports sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Annuelle.**

**Edmonde VILAIN présente et commente le budget prévisionnel qui s'équilibre à 355 300 €**

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Equipe de France Seniors	35 000		
Equipe de France U15	14 500	Adhésions clubs	33 000
Equipe de France U20	14 500	Licences	168 000
Equipe de France U25	14 500		
Equipe de France Féminines	20 000		
Equipe de France Handicapés	14 000		
Equipe de France Vétérans	14 000		
Equipe de France Masters	20 000	Subvention Ministère Jeunesse et Sports	35 000
Equipe de France Feeder	17 000	Subvention Sponsors Club France	35 500
Championnat du Monde des Clubs Truite	6 000	Subvention FNPF	35 000
Championnat du Monde des Clubs Feeder	6 500	Produits financiers	3 500
Championnat du Monde des Clubs	6 500		
Championnats de France des Jeunes	8 000	Ventes diverses	2 500
Coupe de France	10 500		
Coupe de France Duo	9 500	Engagements Coupe de France	10 500
Championnat de France des Clubs	6 000	Engagements Coupe de France Duo	9 500
Championnats de France Corpos	4 400	Engagements champ. de France des Clubs	6 000
Coupe de France Carpes	4 800	Engagements championnats Corporatifs	4 400
Epreuves Feeder	4 300	Engagements Coupe de France Carpes	4 800
Coupe de France Vétérans	3 000	Engagements épreuves Feeder	4 300
Coupe de France Féminines	300	Engagements Coupe de France Vétérans	3 000
Médailles, Coupes, Trophées	1 250	Engagements Coupe de France Féminines	300
Ligne vêtements	7 500		
Ristournes CD	7 500		
Ristournes CR	13 500		
Dotations grandes épreuves CD	5 000		
Formation, écoles de pêche	6 000		
Fonctionnement Comité Directeur	52 000		
Frais réunion annuelle	10 000		
Fournitures administratives	3 500		
Frais poste, téléphone et internet	3 000		
Fournitures et équipement	3 400		
Actions en faveur des handicapés	3 750		
Actions Jeunes, stages	5 000		
Amortissements et provisions	600		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>355 300 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>355 300 €</b>

**Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Annuelle.**

**COMMENTAIRES SUR LES FINANCES (Jean Luc Quernec)**

**Sponsors** : l'aide financière et/ou matérielle de nos partenaires est indispensable. C'est grâce à cette aide que nous pouvons faire participer autant d'équipes dans les épreuves internationales.

Il nous reste les trois grandes marques majeures françaises GARBOLINO, RIVE et SENSAS et c'est important de continuer avec elles.

Nous avons également un partenariat avec l'assureur de la FFPS, MMA.

Les verminières de l'Ouest nous fournissent gracieusement 50% de nos besoins en asticots et casters et nous facturent au prix le plus bas le reste de nos besoins.

Avec les fournisseurs d'esches, fouillis, vers de vase et terreaux, c'est un peu différent. Cela correspond plus à la vente d'un espace publicitaire.



Je rappelle que l'argent apporté par les partenaires permet à nos équipes de participer aux divers championnats internationaux sans avoir à demander une quelconque participation financière à nos pêcheurs.

La FFPSed fait figure d'exception dans ce domaine mais, dans un avenir très proche, nous allons être contraint de prendre des décisions incontournables :

- Limiter le nombre d'équipes engagées sur les championnats du monde et faire un choix ne sera pas simple.
- Demander à toutes les équipes de prendre à leur charge tous les frais non liés à la compétition, notamment les frais de déplacement et la restauration.

La réflexion est ouverte pour 2020 mais, d'ors et déjà, nous avons décidé de ne plus envoyer de délégué FFPSed pour les championnats du monde des clubs.

**Partenariat avec la FNPF et les AAPPMA** : notre partenaire principal reste la FNPF qui nous apporte 35 000 € de subvention.

Les structures de pêche associatives mettent régulièrement et gracieusement leurs parcours (rivières, canaux, plans d'eau) pour que nous puissions organiser nos concours, championnats et grandes épreuves.

Vous comprendrez facilement qu'il est hors de question de risquer de perdre ce partenariat en utilisant une part de cette subvention pour payer des privés afin d'organiser des compétitions, carpes au coup en particulier, avec 20 ou 30 pêcheurs.

Si vous considérez que c'est inévitable dans vos CD et CR, ce sont les pêcheurs participants qui devront régler une cotisation. Ceci devra être décidé en AG des CD et/ou CR et être clairement indiqué sur les programmes. En aucun cas cela doit être financé par les CD et/ou CR qui tirent, en partie, leurs recettes de la cotisation de tous au travers des ristournes accordées aux structures.

**Convention FFPS/Ministère des Sports** : dans le cadre de la convention annuelle avec le Ministère, nous recevons une part de la subvention attribuée à la FFPS. La répartition entre les différentes commissions se fait à partir des actions réalisées.

Cela nous permet de mener des actions vers les jeunes, les pêcheurs handicapés, les écoles de pêche. Ces actions ne sont pas prises à 100% par la subvention, il y a un reste à charge.

## **RAPPORTS DES DIFFERENTES COMMISSIONS.**

### **Championnats : Jean Claude POINSIGNON.**

Toujours le problème des forfaits avec 120 pour le moulinet. Une augmentation sensible sur les championnats pêche mixte.

Pour les forfaits, éviter de les envoyer par SMS. Je préfère être averti par mail.

Une nette amélioration pour les programmes mais faites le maximum pour les envoyer le plus rapidement possible. Ne prenez pas de retard en attendant par exemple le mot du maire.

Pour les résultats, me les faire parvenir le plus rapidement possible.

### **Grandes épreuves : Edmonde VILAIN.**

Pour les clubs pêche mixte, moins de participation au niveau des épreuves régionales (170 contre 190 en 2017) sinon, rien de spécial. Les 10 premiers clubs restent qualifiés pour 2019. Pour ces équipes, ne pas oublier d'envoyer dans les délais les feuilles d'inscription accompagnées du règlement de l'inscription.

Il est également souhaitable que chaque CD/CR me transmette les résultats du qualificatif régional accompagnés des règlements des engagements et les feuilles d'inscription des équipes qualifiées également accompagnées des règlements pour la finale.

Pour les vétérans : avec ce lieu central il y a eu une très bonne participation avec 289 engagés : V1, V2, V3. Malgré la difficulté de la pêche, superbe organisation du Brochet Bichois.

Cette année ce sera à Merville. Malgré ce lieu excentré, espérons que nos vétérans ne bouderont pas les Hauts de France. Pour les inscriptions, une inscription globale par CD est souhaitable.

### **Coupe de France en individuel et Coupe DUO : Patrice Fasquel.**

Pour la coupe, 164 pêcheurs soit 24 de plus qu'en 2017. C'est encourageant pour une épreuve en perte de vitesse ces dernières années. Merci à Sylvain ACART et Christophe VOIRIN et à l'ensemble de leurs bénévoles pour l'organisation de l'épreuve. Ils répondent toujours favorablement à nos nombreuses sollicitations et on peut les applaudir.

Pour la Coupe DUO, cette nouveauté a connu un grand succès avec 102 équipes qualifiées. Tout comme pour toute nouvelle épreuve, quelques aménagements seront nécessaires, en particulier la date de la finale et quelques retouches sur le règlement de l'épreuve.

### **Feeder : Frédéric LINARD et Gérard MEYER.**

**Frédéric** : pour les championnats, pas de problème particulier.

L'essai pour la coupe de France des Jeunes a été encourageant. 5 à 8 participants par catégorie.

**Gérard** : pour le championnat des clubs à ABBEVILLE, petite déception avec seulement 30 équipes. En espérant plus de participation cette année.

Pour la coupe de France : 100 pêcheurs qualifiés plus les invités prévus dans le règlement. Remerciements à Patrick AUJON, au CD 03 et à tous leurs bénévoles pour cette organisation et la préparation des parcours.

Pour 2019, la coupe se déroulera à BOUCHEMAINE les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre et sera organisée par le Team Sensas Loire et Maine, également sur qualifications régionales, le nombre de places étant limité.

Lancement d'une nouvelle épreuve, la coupe de France des plus de 55 ans. Cette épreuve sera une préfiguration d'éventuels championnats nationaux pour ces catégories masters et vétérans. Un championnat du monde pour ces catégories étant prévu dès 2010 en Italie, il serait dommage de priver nos pêcheurs d'une éventuelle participation.

L'épreuve se déroulera sur inscription les 26 et 27 octobre à SAINT FARGEAU (89) Le règlement et la fiche d'inscription seront sur le site prochainement.

### **Corporatifs : Daniel DEPALLE.**

41 clubs pour 253 licenciés.

198 ont une double appartenance, 55 sont licenciés dans un club principal corporatif.

Parmi ces 253 licenciés, 61 sont des pêcheurs dits « extérieurs » c'est à dire invités par les clubs corporatifs. Ces pêcheurs « extérieurs » sont sujets de bien des discussions mais nous sommes sur la bonne voie pour clarifier certains points pour leur participation aux épreuves corporatives.

2<sup>ème</sup> division à Chemillé sur Indrois (37) , victoire de Fabien THOMAS (Framatome 71)

1<sup>ère</sup> division à Miré (49), victoire d'Olivier GIELCZINSKI (ASL ESTERRA 59)

La Coupe de France à La Martinière (44) , 204 participants sur 210 inscrits. Victoire de Gilles LANNOY (Dunkerque Grand Littoral 59)

Le championnat de France des Clubs également à La Martinière : l'équipe du Port Autonome de Dunkerque A composée de Geoffrey DUVET, Pascal AGET, Jean Marie VANELLE et Alain QUIQUEMPOIS remporte le titre.

Pour 2019 : 2<sup>ème</sup> division à Montchanin (71) les 29 et 30 juin - 1<sup>ère</sup> division à Dampierre en Burly (45) les 27 et 28 juillet - Coupe de France et championnat de France à Biches (58) les 7 et 8 septembre.

### **Handicapés : Ollivier AFFILE.**

2<sup>ème</sup> division à Mauves sur Loire avec la victoire de Luc SAISSE. 1<sup>ère</sup> division à Pérone : 4<sup>ème</sup> victoire consécutive de Xavier ROMERO.

Remerciements aux organisateurs qui font un travail considérable pour accueillir nos pêcheurs dans des conditions optimales.

Comme vous avez pu le voir dans le compte rendu financier, notre action en direction des pêcheurs handicapés permet d'attribuer des indemnités kilométriques aux qualifiés sur les championnats à hauteur de 3 750 €. Les allocations allouées aux handicapés sont relativement faibles et il est tout à fait normal d'aider nos pêcheurs pour participer à leur championnat.

L'avenir n'est malheureusement pas très serein car, malgré quelques inscriptions supplémentaires cette année, ce sont principalement des handicaps à un point et le renouvellement pour notre équipe nationale va devenir de plus en plus problématique.

#### **Discipline et appel : Jean Pierre MINET.**

Nos 2 commissions se sont réunies pour faire le bilan de l'année et apporter quelques retouches à notre règlement disciplinaire et au barème des sanctions.

13 cas ont été étudiés en 2018, 4 de plus qu'en 2017. 10 suspensions d'un an et 3 rétrogradations ont été prononcées. En 2017, sur les 9 cas, 6 suspensions d'un an, 2 avertissement et, malheureusement une suspension à vie.

Nous avons procédé à une relecture du règlement et à de légères retouches sur le barème des sanctions. Ces documents sont disponibles sur le site de la FFPSed.

La commission de discipline rappelle aux CD et CR qu'il est nécessaire d'informer les licenciés de ces dispositions.

Dernier point : des précisions devront être apportées sur les relations entre les commissions de la FFPSed et celles de la FFPS.

#### **REGLEMENTS SPORTIFS.**

Nous avons exposé aux présidents des commissions eau douce des CR et CD nos propositions d'évolution des règlements sportifs qui seront désormais édités en cinq documents distincts :

- La pêche au coup classique (sauf carpe au coup)
- La pêche au feeder.
- La pêche de la carpe au coup.
- Les corporatifs.
- La pêche à la truite aux appâts naturels.

Projection et commentaires des principales modifications.

L'ensemble des documents a été validé avec quelques précisions supplémentaires. Après relecture, Ils seront en ligne sur le site de la FFPSed rapidement. Une information en direction des clubs et licenciés devra être assurée.

#### **ARBITRES.**

Inévitablement, la mise à jour de nos règlements sportifs va nécessiter la mise en place de formations d'arbitres et de juges arbitres au cours de l'année 2019.

Nous souhaitons qu'un maximum de personnes, en particulier tous les responsables d'organisation de championnats et grandes épreuves des CD et CR, soient formées à l'arbitrage. C'est le gage qu'elles auront connaissance des règlements.

Un dossier d'information va être diffusé aux CD et CR dans les prochaines semaines.

#### **FINANCEMENT DES CHAMPIONNATS. TARIFICATION DES EPREUVES.**

En janvier 2018, j'avais annoncé qu'une réflexion serait menée sur la tarification de nos compétitions nationales, championnats et grandes épreuves afin d'être cohérents avec nos collègues des autres commissions nationales.

Ce financement est assuré en grande partie par le produit de nos licences.

La commission eau douce (FFPSed) n'a, en tant que telle, aucune influence sur le prix de celles-ci. Il est validé par les représentants des commissions régionales (toutes commissions) au cours de l'AG de la FFPS.

Il faut également tenir compte des 18% retenus par la FFPS pour assurer son fonctionnement.

A partir du produit des licences, il nous faut organiser nos compétitions et chacune d'elles a un coût (dotations attribuées aux organisateurs, achat de trophées pour certaines épreuves, frais de déplacement

pour les délégués FFPSed sur les épreuves, etc...) qui est pris en charge directement ou indirectement par les participants.

Nous avons deux choix possibles :

- Diminuer les ristournes versées aux CD et CR (déjà amputées de 18%) pour continuer à aider les organisateurs des championnats et grandes épreuves.
- Demander aux participants une petite cotisation au niveau des championnats nationaux individuels, cotisation ayant pour but d'indemniser les organisateurs.

Pour les grandes épreuves individuelles ou en équipe, nous demandons, depuis toujours, une cotisation sans que cela ne pose de problème particulier et nous avons envisagé de le faire pour les championnats en individuel, championnats sans cesse plus nombreux (91 championnats en 2018)

Nous avons fait le choix de la seconde solution avec une cotisation de 7 € et que nous assumons pleinement. Ce choix a provoqué quelques remous et, malgré ce que l'on peut entendre ça et là, nos pêcheurs ne seront pas « taxés ». Il suffit d'examiner la réalité.

En 2018 il y a eu, en moyenne, 30% de nos seniors qui ont participé à un championnat national. En moyenne ils ont participé 2 fois, soit dans deux types d'épreuve soit pour deux niveaux de la même épreuve.

En partant sur ces bases pour 2019. 1200 pêcheurs concernés pour 2 participations. Nous aurons 2400 cotisations à 7 € = 16 800 €.

En 2018, tous les pêcheurs + de 18 ans ont payé 5 € de cotisation qu'ils fassent ou non des championnats individuels soit 4 000 pêcheurs x 5 € = 20 000 €.

La commission FFPSed demande donc 3 200 € de moins en 2019 qu'en 2018.

Pour conclure, le financement de toutes les épreuves est assuré directement par les participants, en dehors du prix de la licence.

Tous les CD organisateurs encaisseront cette cotisation pour tous les participants. Ils pourront utiliser cette somme selon les besoins propres à chacun (achat de trophées, fournitures de paniers repas, remboursement des cotisations aux pêcheurs de leur CD qui participent à un championnat, etc...)

## **VŒUX DES CD ET CR.**

Ils ont été étudiés en réunion des présidents des commissions eau douce des CD et CR.

Le président donne lecture et commente certaines réponses (**Annexe 1**)

## **LE PROJET DE CALENDRIER.**

Jean Claude Poinignon présente et commente le calendrier.

Il manque quelques lieux, particulièrement pour la carpe au coup.

Dès la mise à jour, le calendrier sera mis sur le site.

## **PRESENTATION DES EQUIPES NATIONALES.**

Chaque capitaine présente un bilan de la saison 2018, présente sa sélection et les objectifs pour 2019.

### **Féminines : Dominique MISSERI.**

La Pologne, terre inconnue pour nous les féminines. Les seniors ayant plusieurs fois réussi dans ce pays, nous nous devons de suivre leur chemin.

Parcours magnifique mais quelle tristesse pendant les entraînements, que d'interrogations à résoudre.

La pêche de large ne répondant pas à nos attentes, nous avons cherché une pêche de substitution qui était la bordure dans les cailloux sur laquelle nous sommes arrivées à faire des pêches d'environ 2000 à 2500.

Oui mais voilà, au large, la prise d'un beau poisson pouvait tout faire basculer.

Etant donné son relationnel avec toutes les équipes, j'ai demandé à Jean Pierre MISSERI de récolter toutes les pesées des entraînements au jour le jour.

Son calcul a prouvé qu'avec la pêche de bord nous ne pouvions pas faire mieux que 5 ou 6 du secteur, ce qui ne nous permettait pas de pouvoir gagner ou d'accéder au podium.

Nous avons donc mis en place la tactique qui a été largement décrite dans les compte rendus Facebook.

Cette pêche au large où il fallait « coupeller » à mort et, pour certaines, attendre la troisième heure pour avoir la première touche n'est pas tellement dans l'esprit français.

Cette tactique d'attente et de construction du coup rejoint la façon de faire pour la carpe à la grande canne, comme quoi il faut se préparer à toutes les pêches.

Je peux vous assurer qu'il a fallu être très fort moralement pour les soutenir afin d'obtenir une remarquable victoire.

**BRAVO à cette équipe : CAROLE, ISABELLE, LUCIE, STEPHANIE, SEVERINE, ANAIS.**

Ce titre a été bonifié par la médaille d'argent d'ISABELLE en individuel.

Je pense qu'on peut applaudir cette merveilleuse équipe.

Je peux vous assurer que notre équipe féminine est crainte et respectée par les autres nations mais tout cela dans un esprit des plus cordial et sportif.

Un grand merci à tous nos partenaires pour leur aide.

Pour nous, notre mondial 2019 est fait, mais nous vous en parlerons en février 2020.

### **Seniors : Paul Louis LAFONT/Alain DEWIMILLE.**

Un tour rapide de nos 2 championnats 2018.

Une amère 5<sup>ème</sup> place au championnat d'Europe où nous aurions du, au minimum, faire un podium mais un pêcheur a pris, à lui seul, 23 points sur les 50 de l'équipe.

Une 5<sup>ème</sup> place également au championnat du monde où là, compte tenu du tirage et de la pêche, nous pouvons être satisfaits d'avoir évité le pire.

Mais ce championnat du monde m'a permis de voir les lacunes que tous les pêcheurs présents avaient sur la pêche à l'anglaise à plus de 45 mètres.

Connaissant très bien tout le groupe, je le savais depuis bien longtemps, donc je n'ai pas été surpris plus que cela. Mais où il y a lieu d'être un peu en colère, c'est que lors de notre réunion de début 2018, je leur avais demandé de travailler cette technique car, d'après les infos, il y avait une pêche possible à plus de 60mètres. Le résultat, on le connaît ..... aucun n'a pu le faire.

J'en profite pour pousser un petit coup de gueule sur les championnats moulinet actuels où, depuis quelques années, la pêche se pratique à faible distance, bien souvent au minimum des 15 mètres. Il faut prendre plus de 200 poissons et cela devient ridicule et le niveau n'y est plus et on parle maintenant de supprimer les 15 mètres ?????

Pour cette année, l'objectif sera de retrouver le podium au minimum sur l'un des 2 championnats. Je vais pouvoir compter sur un appui important avec un nouveau capitaine adjoint, Alain DEWIMILLE. Avec sa grande expérience internationale, Alain va être un élément important du groupe.

Pour l'Europe, 29 et 30 juin en Irlande (Lower, rivière Bann) l'équipe sera la suivante : Alexandre CAUDIN, Maxime DUCHESNE, Stéphane LINDER, Jimmy MARTIN, Stéphane POTTELET. Réserve, Julien TURPIN.

Pour les Nations, les 7 et 8 septembre en Serbie (Novi Sad) : Mickaël BOURSAUD, Alexandre CAUDIN, Diégo DA SILVA, Stéphane LINDER, Stéphane POTTELET. Réserve, Maxime DUCHESNE.

Je vous remercie de votre attention.

### **U25 : Eric BLANC.**

Suite à notre brillante victoire en Irlande en 2017, l'objectif fixé pour 2018 pour ce championnat du monde en Italie (Canal à Novi di Modena) était de revenir avec une médaille.

Notre 4<sup>ème</sup> place est bien sur une grande déception, au regard du déroulement du championnat où une place sur le podium était tout à fait envisageable.

Sur une pêche de carassins de toutes tailles, de carpeaux et de carpes (notamment sur la 2<sup>ème</sup> manche), plusieurs facteurs peuvent expliquer notre résultat :

- Un manque d'agressivité à l'hameçon, ce qui nous a fait prendre des poissons plus petits.
- Un manque de justesse technique dans certaines situations.

- Des erreurs de coaching sur la 2<sup>ème</sup> manche.
- Un manque de réussite sur des poissons harpés ou perdus à l'épuisette.
- Enfin, c'est le très haut niveau et chaque détail ou « grain de sable » peut venir enrailler la bonne marche de l'équipe.

Un grand merci à tout le groupe, Martine et Jean Luc, pour ces moments vécus et l'implication de tous pour mener à bien cette mission.

Pour cette année, du changement tant au niveau du staff que des pêcheurs.

Alexandre, notre leader depuis de nombreuses années, nous quitte et je lui souhaite, bien entendu, une longue et riche carrière en seniors qu'il a d'ailleurs brillamment débutée l'année dernière.

Romain qui était avec nous depuis deux ans et qui fait maintenant partie de l'équipe feeder et dont son talent et sa motivation devraient faire merveille.

Malgré ces changements et la perte de deux éléments majeurs, l'objectif ambitieux pour cette année sera de décrocher une médaille en Espagne sur une pêche de carpeaux, carpes et poissons chats.

Pour mener à bien cette aventure, Thomas MONSIGNY qui monte des U20 nous rejoint et Jordan DAMAY revient avec nous après un break de deux ans.

Pour le staff, Jean Louis et Lilian ne feront plus partie du groupe, uniquement pour raisons personnelles. Je tiens vivement à les remercier pour le travail accompli ces dernières années.

Lambert FOUILLET, Gaël CHAMPIN et Maxime DUCHESNE intègrent le groupe pour la suite de l'aventure .....

Un grand merci à tous nos partenaires et à la FFPSed qui nous renouvelle sa confiance et qui nous permet de vivre de très grands moments.

#### **U20 : Jean Marc DOUCET.**

Jean Marc présente et commente un remarquable diaporama.

Dès le samedi matin, nous sommes à pied d'œuvre sur le canal Cavo Lama à Novi Di Modena. Nous allons pêcher en dehors du parcours durant ces deux premiers jours. Notre correspondant local nous ayant montré la veille où nous installer en respectant la règle : pas de pêche sur les parcours avant les séances d'entraînement officielles qui débiteront le lundi.

Ce premier contact nous permet d'appréhender la pêche. Il y a une multitude de très petits carassins et carpeaux de 4 à 10 grammes, aussi bien au raz du bord qu'à 11,50 m. Il va falloir trier et choisir une distance de pêche rentable. A priori, nous pourrions laisser les moulinets de côté. Pour l'anecdote, beaucoup d'écrevisses envahissent les coups amorcés. Quelques carpeaux de 300 g à 1 kg s'invitent sur le coup du large.

Les U25 arrivent dans l'après-midi et nous convenons de pêcher ensemble le dimanche.

Le dimanche matin, nous arrivons de concert et, surprise désagréable : l'ensemble des places est occupé par des compétiteurs adultes italiens ou des nations qui s'entraînent elles aussi hors secteurs. Après avoir tourné et viré dans la zone, nous devons nous rendre à l'évidence : tant que les italiens seront là nous ne pourrions pas pêcher. Ils nous informent qu'ils terminent à 13 h. Nous décidons d'attendre leur départ, les U25 nous abandonnent.

Une fois installés, nous décidons de faire essentiellement des essais à trois endroits : juste en bordure, à 6-7 m et 11,50. Un constat : les poissons sont vraiment très petits en bordure. Quelques carpeaux sont pris à 11,50 m, pêche de 2500 à 4000 points à mi distance. La difficulté est de choisir le moment du ferrage car les touches sont très nombreuses et la quantité de loupés impressionnante.

Le lundi, début des entraînements officiels jusqu'au jeudi. Au fil des entraînements la stratégie est peaufinée : pêche uniquement à 6-7 m où il y a de 5000 à 8000 à réaliser. Moulinet au repos, coup à 11,50 m, uniquement si ça se passe très mal. Pratiquement toutes les nations pratiquent ainsi.

Les Italiens et les Anglais semblent être nos adversaires les plus dangereux mais les Hollandais, Allemands et Polonais risquent d'être encore très présents.

A l'issue du dernier entraînement nous formons l'équipe. Nous avons 5 bons pêcheurs, très motivés et performants et le choix est extrêmement délicat. Nous tranchons, ce sera Thomas qui sera remplaçant car il nous apparaît, cette année, moins efficace dans ses résultats de la semaine et moins à l'écoute des conseils. Jamais facile le choix des 4 titulaires.

Première manche le vendredi : Nicolas est au A12, Luc au B5, Lucas au C1 et Aymeric au D8. Les secteurs étant accolés, notre plus petit numéro est le A12 et le plus gros le D8. Nos jeunes se battent bien et terminent respectivement 4, 5, 5 et 4. Nous sommes 2<sup>ème</sup> à 11 points de Italiens. Derrière, les Croates sont à 2 petits points, les Hollandais à 7 points et les Anglais à 9. Rien n'est joué...

Selon la règle habituelle nous envisageons un changement pour la seconde manche. 2 pêcheurs à une 4<sup>ème</sup> place, 2 pêcheurs à une 5<sup>ème</sup> place, ce n'est pas évident. Thomas nous propose de ne rien changer. C'est très sportif et nous acceptons la proposition.

Pour la seconde manche : Lucas A14, Aymeric B11, Nicolas C14 et Luc au D15 (l'aile)

Sur le secteur A, Lucas termine 4<sup>ème</sup> à 300 points des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Aymeric est 6<sup>ème</sup> sur le secteur B. Sur le secteur C, Nicolas est 2<sup>ème</sup> avec 1000 points de retard sur l'Italien.

A cet instant nous sommes à la seconde place avec 30 points loin derrière les Italiens qui ont 16 points et devant les Hollandais 43 points, l'Espagne 45 et les Anglais 46.

Tout va se jouer sur le dernier secteur où Luc, malgré tous les efforts du staff, ne pourra faire mieux que 12<sup>ème</sup>. Nous avons eu chaud, même si la dernière place nous aurait nous laissait quand même l'argent.

Nous prenons une 2<sup>ème</sup> place méritée derrière les Italiens très à l'aise sur le parcours qu'ils connaissaient par cœur. Les Espagnols complètent le podium.

On peut féliciter l'ensemble des pêcheurs qui sont les premiers, dans cette catégorie, à ramener une médaille d'Italie. Ils ont tous œuvré pour la réussite de l'équipe, sans objectif personnel et dans un excellent esprit.

Merci à tout le staff, en particulier à Etienne à qui la gestion des esches semble si facile tout le long de la semaine. Sans lui, tout serait beaucoup plus compliqué. Merci à Gilles et Jérôme qui s'investissent dans le boulot ingrat de la préparation des esches et des amorces. Bravo à Fabien pour son investissement et le travail accompli. L'efficacité et la réussite des pêcheurs, ça passe d'abord par un staff uni et compétent, un coaching efficace.

Remerciements particuliers pour Chantal et Christiane qui nous ont préparé, avec leur gentillesse naturelle, les repas du midi qui donnaient envie de se mettre à table, même par 40° à l'ombre.

Merci à Jacques pour sa bonne humeur et l'aide apportée pour l'intendance.

Un grand merci à nos partenaires, les établissements Sensas pour l'aide matérielle apportée, à Patrick Darçon pour la qualité des esches, à Michel Blondin qui nous a approvisionné toute la semaine en magnifiques vers de vase.

Nous n'oublierons pas notre ami italien qui nous a trouvé un hôtel restaurant pour les 3 équipes de jeunes dans un temps record et ses renseignements qui ont bien dégrossi la pêche à réaliser.

Vivement l'Espagne et la retenue El Vicario à Ciudad Réalles 10 et 11 août 2019.

Pour former l'équipe 2018, un stage regroupant 12 pêcheurs va être organisé à DOUY.

Je vous remercie.

#### **U15 : Arnaud DUPIN.**

Tout d'abord je dois excuser deux de mes jeunes qui n'ont pas pu être parmi nous aujourd'hui, Hugo BREILLOT et Cédric FARGEAU.

Après 5 années au sommet de cette catégorie, notre 5<sup>ème</sup> place est une immense déception.

L'équipe était composée de Théo BEURNE, Maxance BONVALLET, Hugo BREILLOT, Cédric FARGEAU, Alexia CAZEAUX.

Concernant la pêche, c'était une pêche de petits carassins et carpes. Nous avons pris beaucoup de poissons mais, malheureusement le poids était insuffisant.

Cette année, en Espagne, nous n'aurons qu'un seul objectif : sans parler du titre, le podium sera impératif. Tout sera mis en œuvre pour retrouver ce niveau.

Pour l'équipe, nous aurons un stage qui regroupera 9 jeunes à DOUY les 20 et 21 avril.

### **Masters : Gilles MASSIAU.**

Bonjour à tous.

En 2018, nous avons participé au 1<sup>er</sup> championnat du monde masters en Croatie les 16 et 17 juin.

L'équipe était composée de François BERGAULT, Jean DESQUE, Gérard LEGREE, Jacky MARDELE et Michel LESSIRE remplaçant.

Après 4 jours d'entraînement l'équipe a mis en place une stratégie de pêche uniquement à la canne avec 4 distance de pêche : au pied de la bourriche, à 4, 6 et 11,50 m en alternant la pêche sur les différents coups ce qui nous a permis d'avoir du poisson en permanence.

Sur la première manche nous terminons 2<sup>ème</sup> sur le secteur A, 1<sup>er</sup> sur le B, 3<sup>ème</sup> sur le C et 4<sup>ème</sup> sur le D. Nous remportons cette première manche avec 10 points et 1112 prises devant les anglais 11 points et la Hongrie 24,5.

Sur la seconde manche, nous ne changeons rien. 1<sup>er</sup> sur le secteur A, 4<sup>ème</sup> sur le B, 3<sup>ème</sup> sur le C et 1<sup>er</sup> sur le D. Nous remportons également cette seconde manche avec 9 points et 957 prises. Les anglais sont seconds avec 13 points et la République Tchèque 17.

Nous remportons ce premier championnat du monde masters avec 19 points devant les anglais 24 points et la République Tchèque 42.

Ce succès est complété par la médaille d'argent de Gérard LEGREE en individuel..

Je remercie les pêcheurs et le staff pour ces résultats et surtout la parfaite cohésion de cette nouvelle équipe, la FFPSed, tous les sponsors et Christophe NOUALHIER et Alexandre CAUDIN qui nous ont livré les esches la veille du championnat.

Afrique du Sud les 14 et 15 février 2019.

L'équipe est la même qu'en Croatie. Seule variante, Jean DESQUE est remplaçant.

Nous n'avons pas changé nos habitudes : la stratégie de pêche est élaborée après les 4 jours d'entraînement : 3 distances à la canne avec la bordure, à 6 et 11,50 m et un coup à l'anglaise à 28/30 m.

Sur la première manche : 6<sup>ème</sup> sur les secteur A, 5<sup>ème</sup> sur le B, 5<sup>ème</sup> sur le C et 1<sup>er</sup> sur le D. Nous sommes 3<sup>ème</sup> avec 17 points derrière l'Italie 13 points et la Slovénie 16.

Pour la seconde manche, nous ne changeons rien et dominons largement. 2<sup>ème</sup> sur le secteur A, 1<sup>er</sup> sur le B, 4<sup>ème</sup> sur le C et 1<sup>er</sup> sur le D.

Nous gagnons donc cette manche avec seulement 8 points devant la Finlande 12 et l'Italie 12 et le championnat avec 25 points et 44,470 kg devant l'Italie, 25 points également mais 35,793 kg. L'Angleterre est 3<sup>ème</sup> avec 34. Comme l'an dernier le titre est complété par une médaille d'argent en individuel avec François BERGAULT.

Merci aux pêcheurs et au staff pour la parfaite entente, la FFPSed, tous les sponsors ainsi qu'à Mesdames VILAIN, GOUPIL et QUERNEC pour la préparation des repas.

### **François BERGAULT.**

J'arrive à la limite d'âge des masters et je ne peux qu'être comblé car, en 4 ans, j'ai remporté avec les équipes vétérans et masters une médaille d'argent et trois d'or et en individuel une d'or et une d'argent.

Je remercie les deux capitaines Paul Louis LAFONT et Gilles MASSIAU avec qui j'ai eu l'honneur de participer à ces championnats du monde, la commission de sélection de la FFPSed pour m'avoir fait confiance.

### **Vétérans : Patrice JACQUES**

Je remplace Thierry Moulinet hospitalisé en début de semaine.

Je remercie la FFPSed, les sponsors et toute l'équipe qui a fait le maximum pour défendre ses chances.

L'équipe était composée de Gilles LANNOY, Christian MICONNET, Daniel MONMEJA, Daniel CARPENTIER et Dominique COLIN.

Le championnat a été très compliqué pour nous. Echouer au pied du podium c'est toujours frustrant et on n'a toujours pas compris certaines choses.

Durant les entraînements on a pris beaucoup de poissons, peut être trop, ce qui nous avaient mis en confiance. Nous sommes peut être trop restés cantonnés sur l'application de la pêche des entraînements.

Pour cette année, notre objectif sera d'accéder au podium.



Notre équipe sera pratiquement la même avec un seul changement : Jean Pierre LE NEZET remplace Gilles LANNOY. Gilles ne quitte pas totalement l'équipe puisqu'il nous fera le plaisir de rester avec nous au sein du staff. Nous aurons besoin de son expérience et le remercions d'avoir accepté.

### **Feeder (2018/2019) : Thierry THEAUDIN.**

En premier, je remercie la FFPSed pour ce que l'on vient de vivre en Afrique du Sud. C'était impensable pour nous mais nous l'avons fait. Je souhaite à tous les pêcheurs de compétition de vivre la même chose une fois dans sa vie de pêcheur de compétition.

Lorsque j'ai quitté le comité fédéral pour prendre cette mission, j'avais dit ceci : « Cette mission je l'accepte pour les 2 championnats du monde à venir » Tout passe vite, c'est déjà fait !!!! L'année prochaine, ce sera à ma porte en Bretagne, l'avenir nous dira si on peut continuer.

Pour l'Italie, en juillet 2018 : l'équipe termine 7<sup>ème</sup> sur 29 nations présentes. En tant que compétiteur je ne me satisfais pas du résultat mais quel bonheur de l'ambiance et de l'amitié que ce groupe a su créer. Le grand nombre de nations présentes prouvent l'intérêt mondial pour cette discipline et nous sommes à notre place avec un peu de retard sur les 3 ou 4 nations qui nous précèdent régulièrement au classement.

Le parcours italien avait évolué en quelques semaines, la preuve, les italiens ont vécu une véritable déroute. ATTENTION à nous pour 2020 !!

Pour la semaine dernière en Afrique du Sud, ce périple exceptionnel aussi bien humainement qu'haliéutiquement nous a appris plein de chose. Les carpes étaient moins grosses que prévu, de 200 grammes en moyenne pour les amours blancs à 600 grammes pour les carpes.

Le groupe était le même qu'en Italie avec 6 pêcheurs et 3 accompagnateurs. Pour ce parcours, vu les conditions de pêche, cela aurait été plus confortable d'avoir 2 ou 3 personnes de plus. 20 nations de 5 pêcheurs avec 20 mètres d'intervalle, cela fait un grand parcours à gérer pour les infos. Autre difficulté, les pêcheurs étaient dans l'eau de 25 à 40 mètres de la berge.

Le résultat africain : de nouveau 7<sup>ème</sup> sur les 20 nations présentes mais une belle médaille de bronze en individuel pour Christophe CATHELIN, comme quoi la stratégie commune aux 5 pêcheurs n'était pas si mauvaise !! Le tirage au sort, bof, quelques touches loupées, quelques décrochages et tout bascule très vite. Ce n'est que partie remise... c'est promis. Le groupe est un des plus jeune du plateau mondial et tous les espoirs sont permis.

Le groupe était composé de : Christophe CATHELIN, Yoann HOUSSAIS, Gaspard CASTET, Gilles REGOURD, Mickaël LETCHER et Romain FOIRATIER. Capitaine adjoint Raphaël GAVINI et délégué, Jean Luc QUERNEC.

Un MERCI spécial à Jean DESQUE pour son implication avec le matériel livré sur place. Sans cette aide considérable, nous serions restés à la maison à chercher des vers.

### **Handicapés : Michel LANGLOIS.**

Pour ce déplacement en Croatie, l'équipe était composée des 2 piliers de l'équipe depuis de nombreuses années, Alain SCHAEFFER et Xavier ROMERO. Retour de Stéphane CORAZZA et de deux nouveaux entrants Nicolas HUSTACHE et Stéphane CUREAU.

Il faut savoir que l'équipe ce n'est pas que quatre pêcheurs et un remplaçant mais c'est aussi la présence nécessaire d'auxiliaires qui jouent un rôle prépondérant que ce soit pendant la préparation, l'entraînement et la compétition.

Rodolphe GARCIA assiste Alain, Serge BOURSON est avec Xavier, Nicolas COUMET est avec Stéphane Corazza, Nicolas et Stéphane Cureau formant le dernier duo. Car ce sont bien des duos qui doivent fonctionner en parfaite harmonie surtout quand le pêcheur a droit au maximum d'aide.

Ces auxiliaires sont précieux et ils réalisent un travail considérable en participant également à tout le fonctionnement durant la semaine d'entraînement.

Je suis naturellement assisté d'un capitaine adjoint, Christophe FAVEREAU et notre délégué fait le maximum pour que tout se passe pour le mieux en préparant et organisant le déplacement et le séjour.

La configuration des parcours où les secteurs A et B étaient à 300 mètres des secteurs B et C nous a posé problème car je n'ai pas disposé de renseignements suffisants sur l'évolution de la pêche de chacun car

j'étais sur la partie des secteurs A et B et mon adjoint sur la partie C et D. Dans ce cas de figure il était compliqué de suivre l'évolution de nos pêcheurs.

Malgré tout, nous réalisons une très bonne première manche sur une pêche de petits poissons. Nous terminons seconds, à un petit point des anglais.

Pour la seconde manche, en accord avec les pêcheurs, l'équipe est inchangée. Les hasards du tirage au sort placent nos pêcheurs à côté des anglais, ce qui provoquera un peu notre perte, particulièrement sur les secteurs C et D. Alors que nos pêcheurs pouvaient réaliser des pêches très correctes de petits poissons, la tentation d'imiter les anglais en pêchant au moulinet à 18 mètres en bordure des nénuphars a été trop grande et je ne comprends toujours pas pourquoi on a laissé faire. Cette faute a été fatale.

Au final, nous terminons 5<sup>ème</sup> mais avec beaucoup de déception car le podium était tout à fait accessible. La déception a encore été plus grande avec Alain qui échoue au pied du podium en individuel pour une histoire de quelques grammes. Cet extra terrestre qui réussit à prendre 470 poissons en 2 manches de 3 heures est un modèle, facile à coacher, toujours à l'écoute et, avec son auxiliaire Rodolphe, c'est de la mécanique d'une rare précision. Battu pour la première place de 28 grammes sur la première manche, de 90 grammes sur la seconde manche, Alain termine à 27 grammes de la médaille de bronze, rageant.

Un petit mot également pour Stéphane Corazza qui est un des pêcheurs le plus handicapé de tous les participants. Sur la seconde manche, au bout d'une heure Stéphane a 80 poissons mais, par la suite, physiquement, il a de grandes difficultés mais quel courage.

Je voudrais terminer en vous faisant part de notre grande difficulté à renouveler notre équipe et je porte peine pour les années à venir.

Sur la première division 2018, sur 24 pêcheurs, j'ai 18 pêcheurs à 1 point de handicap. 6 pêcheurs sont entre 2 et 5 points.

Sachant que sur le championnat du monde je dois avoir une équipe avec 11 points minimum de handicap et un seul pêcheur à un point, ce n'est pas simple de composer une équipe.

Pour cette année, le championnat de se déroulera à Pise en Italie. L'équipe sera composée d'Alain SCHAEFFER, Xavier ROMERO, Nicolas HUSTACHE auxquels viendront se joindre Alain GODIN (en espérant son passage à 3 points) et Francis DAGUISE. Les auxiliaires seront toujours Rodolphe GARCIA avec Alain, Serge BOURSON avec Xavier. Je vais finaliser rapidement le problème de capitaine adjoint et du complément des accompagnateurs.

J'espère que je ne vais pas vous décevoir. Avec mon groupe, le maximum sera fait pour revenir enfin au niveau qui doit être le nôtre.

Pour terminer, j'adresse toutes mes félicitations aux différentes équipes nationales pour leurs résultats exceptionnels et mes remerciements à Sensas, aux Verminières, aux appâts du Centre et à la Commission eau douce de la FFPS qui nous permet de participer au championnat du monde.

Merci à vous tous.

### **Truite aux appâts naturels : Jean Pierre ROJO DIAZ.**

La section truite est composée de 9 clubs pour un total de 75 licenciés.

La principale difficulté reste l'organisation de nos différentes manches. Pour les AAPPMA qui pourraient éventuellement nous recevoir il y a un manque de bénévoles et surtout des difficultés financières.

Le championnat de France 2018 s'est bien déroulé avec 4 compétitions seniors, une jeunes et une féminines, masters et vétérans.

Le club No-Kill 33 est champion de France.

Le mondial 2018 s'est déroulé à Aoste en Italie. La France termine 2<sup>ème</sup> nation derrière l'Italie, toujours intouchable, et devant les Bulgares. Au niveau des Clubs, le 1<sup>er</sup> club français est 6<sup>ème</sup>. En individuel, le 1<sup>er</sup> français, Hervé COULON est 14<sup>ème</sup>.

En 2019, la France sera présente fin septembre en Bulgarie, à Devin.

En 2020, la France organisera le championnat du monde à Pont de Cherruy dans le 38.

Le CNT remercie tous les partenaires et particulièrement la FFPSed pour sa dotation.

## **INTERVENTION DE CHRISTOPHE NOUALHIER (SENSAS)**

Les résultats de la saison :

**Challenge Crazy Bait** : 128 qualificatifs pour environ 2700 participants.

La finale a eu lieu les 5 et 6 mai à Socourt (88)

Le podium : Maxime DUVAL - Stéphane JACOB - Eric LOBRY.

La finale 2018 aura lieu les 3, 4 et 5 mai à DOUY et FONTENAY (28)

**Challenge Sensas** : 80 qualificatifs à travers l'Europe (environ 850 équipes)

La finale a eu lieu les 13 et 14 octobre à TOUL (54)

Le podium : Team Sensas Luxembourg - Team Sensas Armentières - Team Sensas Macon.

La finale 2018 aura lieu les 12 et 13 octobre à LA MARTINIÈRE (44)

**Challenge Feeder Tech** : une quarantaine de qualificatifs cette année pour environ 1300 participants.

La finale a eu lieu les 20 et 21 octobre à SAINT FARGEAU (89) 150 participants.

Le podium : Thierry MARIE - Christophe SOBOLEWSKI - Frédéric FOURMY.

La finale 2019 aura lieu les 19 et 20 octobre à PIROT (03) sur les parcours de la Coupe de France 2018.

Je vous remercie.

## **INTERVENTION DE DENIS LEGRET, PRÉSIDENT DE L'EHGO ET MEMBRE DE LA FNPF.**

Merci Jean Luc de m'avoir invité à votre assemblée annuelle. Quand je vois les palmarès des différentes équipes, je dois dire que c'est un véritable feu d'artifice. Ce qui m'impressionne c'est surtout le foisonnement des techniques dans toutes les catégories et c'est impressionnant de voir ces résultats.

Comme vous l'a dit Jean Luc, je suis président de l'EHGO qui regroupe 34 fédérations de la Bretagne à la Bourgogne et ça représente un vaste territoire de pêche avec 67 000 km de cours d'eau et 21 300 ha de lacs et plans d'eau dont bénéficient quelques 130 000 pêcheurs.

Je suis à l'origine de la création de la carte inter-fédérale qui permet aujourd'hui aux pêcheurs de pratiquer sur 91 départements et aux compétiteurs d'être tranquilles lorsqu'ils se déplacent puisqu'ils n'ont pas à se préoccuper s'il s'agit du domaine public ou privé.

L'EHGO n'a pas dans ses statuts la possibilité de soutenir la pêche sportive de façon directe comme la FNPF le fait, mais on soutient celle-ci de façon indirecte puisque sur chacune de vos cartes inter-fédérales il y a une partie qui abonde un fond qui est dédié à l'acquisition de parcours de pêche que ce soit en rivière ou en lacs. Ce sont des parcours qui peuvent être utilisés pour la compétition.

L'EHGO participe également, aux côtés de la FNPF, à la labélisation de sites ce qui permet d'améliorer l'accueil et de favoriser la pratique de la pêche de loisir et sportive.

Au niveau de la FNPF, c'est un peu plus difficile. Je veux bien que Jacques me qualifie d'avocat de la pêche sportive mais il faut bien reconnaître que je me sens un peu seul.

Je suis à la commission de développement et on n'a pas toujours une écoute favorable et positive lorsqu'on met en avant que la pêche sportive est en quelque sorte notre « plaquette » qui permet de valoriser notre loisir.

A travers les résultats que vous avez passé en revue ce matin, s'ils étaient encore plus médiatisés, ce serait peut être plus facile.

C'est là que la FNPF pourrait servir de relai puisqu'elle dispose de moyens en terme de communication et tous ces résultats pourraient être valorisés.

Personnellement je milite pour qu'il y ait une grande maison, la MAISON DE LA PÊCHE. On vient de changer de siège social et la FNPF dispose maintenant de surfaces importantes. Lors d'un récent séminaire, j'ai préconisé qu'une place soit réservée à la pêche sportive et que quelque part on affiche cette unicité au niveau de la pêche en France.

Je suis là pour défendre nos intérêts car, même si je ne pratique plus, je suis toujours licencié à la FFPS et très sensible à tout ce qui se passe dans la pêche sportive.

Je ne serais pas plus long compte tenu de l'heure et encore un grand merci pour cette invitation. Je vous souhaite une bonne saison agrémentée de nombreux titres.

## INTERVENTION DE JACQUES GOUPIL, PRESIDENT DE LA FFPS.

Je tiens à remercier la commission eau douce de m'associer à tous leurs travaux et de m'inviter à cette assemblée annuelle. J'y suis très sensible car ça me permet d'avoir non seulement le sentiment mais d'être toujours membre de la grande famille de la pêche en eau douce.

J'avais d'autres engagements mais le choix a été vite fait.

J'ai quelques informations d'ordre général à vous apporter.

Suite à la réunion au Ministère de la semaine dernière, je tiens à rassurer les Comités Départementaux et Régionaux qui ont des financements CROS et/ou CDOS.

Vous savez qu'en 2018, compte tenu e nombreuses modifications, il n'y a pas eu de financements CNDS. La bonne nouvelle c'est que les financements de l'Etat en direction des comités départementaux et régionaux vont toujours avoir lieu mais sous une forme différente.

2019 sera une année de transition et j'invite donc tous les CD et CR à se rapprocher de leurs instances départementales et régionales. Normalement vous devriez être contactés et informés par les agences régionales qui vont reprendre le processus et vous aurez la possibilité de refaire des dossiers.

Cette information me semble importante et je vous demande d'être très attentifs.

Seconde précision : vous êtes aujourd'hui en assemblée annuelle de la commission « eau douce » de la FFPS. Vous êtes des représentants des commissions « eau douce » à l'intérieur de vos CD et CR des Pêches Sportives. Vous devez naturellement organiser les assemblées annuelles de vos commissions « eau douce » mais aussi veiller à ce que les assemblées générales des CD et CR de la FFPS se tiennent réellement.

La nouvelle commission « mouche » est en train de se mettre en place. En un mois, sur les 70 clubs que comptait la Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer, 35 ont rejoint la FFPS. Vous allez, pour certains d'entre vous, être contactés par des amis de la mouche et je vous demande de les accueillir au sein de vos structures et de les associer à l'organisation de la pêche sportive dans vos départements et régions.

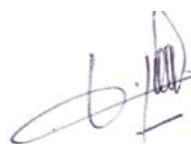
Dernier point : j'ai eu de nombreuses remontées concernant le projet de modification des statuts des AAPPMA. Certains d'entre vous siègent dans les conseils d'administration des Fédérations départementales et vous avez pu voir que dans ce projet figurait que les AAPPMA pourraient légitimement organiser des concours de pêche. De tout temps il y a eu des concours organisés par les AAPPMA mais il ne faudrait pas qu'il y ait des envies d'organiser de la compétition à notre place.

Le message que je vous passe aujourd'hui c'est que la compétition dans vos départements et vos régions, c'est vous. Les seules structures labellisées pour délivrer des titres départementaux, régionaux, nationaux sont celles agréées par le Ministère des sports. Il ne doit pas y avoir de mauvaises interprétations et c'est à vous d'organiser la compétition en France.

Je vous remercie de votre attention et, avant de terminer, je vous demande d'applaudir les membres du comité directeur de la FFPSed car je suis bien placé pour savoir tout le travail qu'ils accomplissent et de féliciter tous nos champions de l'année qui portent haut les couleurs de la pêche française.

Le président Jean Luc Quernec, après avoir remercié tous les participants à cette assemblée annuelle convie l'assistance à se rendre dans le hall de l'amphithéâtre pour un vin d'honneur avant de passer à table.

Le Secrétaire Général



D. DEPALLE